



Communiqué de presse

108/21

Montreuil, le 6 octobre 2021.

Non à la discrimination syndicale !!! Respect pour le personnel des établissements de santé

L'Union Fédérale de la Santé Privée CGT s'insurge et dénonce les attaques sans précédent que subit une représentante du personnel élue au CSE et Déléguée Syndicale FORCE OUVRIÈRE.

En effet, le mercredi 6 octobre 2021, la Direction de la Clinique Ursuya à Cambo-Les-Bains convoque les membres du CSE pour une consultation sur le projet de son licenciement.

Depuis les deux journées de grève des 25 avril et 23 juillet 2021, d'autres salariés subissent également des mesures et pressions psychologiques inacceptables comme la mise à pied de cinq jours pour un médecin.

L'Union Fédérale de la Santé Privée CGT **SOUTIENT** sans réserve l'initiative prise par le Syndicat départemental de la Santé Privée 64 et **APPELLE** l'ensemble des adhérents et militants CGT à un rassemblement devant l'établissement, le mercredi 6 octobre 2021 à 16 h durant la tenue de la réunion du CSE.